

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
31 mai 2023

PUBLIE LE : 09 JUIN 2023

Délibération n°230531-6 : -Marché SID23C « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public global de performance pour l'exploitation du centre Cyrène » - Signature

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mai à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le vingt-cinq mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 31 MAI 2023

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

François DAZELLE, PRESIDENT
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	8 pour le compte administratif 9 pour les autres délibérations

OBJET : MARCHÉ SID23C « ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRI CYRENE » - SIGNATURE

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique et notamment les articles L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 ;

CONSIDERANT que le Syndicat est lauréat de l'appel à projets piloté par CITEO, relatif à la construction d'un nouveau centre de tri d'une capacité de 30 000 tonnes par an, comportant un vide de tri d'environ 6 000 tonnes, pour mise en service prévue le 1^{er} janvier 2026 ;

CONSIDERANT que le Syndicat a décidé de s'adjoindre les compétences d'un assistant à maîtrise d'ouvrage ;

CONSIDERANT que le marché public SID23C « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public global de performance pour l'exploitation du centre Cyrène » a été publié le 19 mars 2023 selon le formalisme de l'appel d'offres ouvert, arrêtant pour date limite de remise des offres le 18 avril 2023 ;

CONSIDERANT qu'à l'issue de cette publication, trois offres ont été réceptionnées et analysées conformément aux critères d'analyse des offres définies dans le règlement de la consultation ;

CONSIDERANT l'attribution de la commission d'appel d'offres du Syndicat lors de sa séance du 25 mai 2023.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE l'attribution du marché public SID23C « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public global de performance pour l'exploitation du centre Cyrène » par la commission d'appel d'offres du Syndicat au groupement conjoint avec mandataire solidaire Trident Service SAS / Parme Avocats, sis Parc Claude Monet 15 Allée des Sablières 78290 Croissy-sur-Seine SIRET 483 275 582 00037, pour un montant global et forfaitaire de 244 000 euros HT.

AUTORISE le Président à signer le marché public afférent et tout document nécessaire à son exécution.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 09 JUIN 2023

Transmis en préfecture et affiché le 09 JUIN 2023

Pour Extrait Conforme

Philippe BARRON
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal